

Profils des pays

L'équipe de lutte antimines de l'UNOPS a soutenu les activités de lutte antimines à plusieurs niveaux dans des situations d'aide d'urgence ou de post-conflit.

En tant que bras opérationnel du Département des Nations Unies pour les opérations de maintien de la paix (DOMP), l'UNMAS a comme principale responsabilité le nettoyage des mines et munitions non explosées lors de déploiements dans le cadre d'opérations d'urgence de maintien de la paix mandatées par le Conseil de Sécurité. Dans de telles situations, l'UNMAS fait appel à l'UNOPS pour organiser rapidement l'approvisionnement, le recrutement et la gestion opérationnelle nécessaires pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et démarrer les opérations d'urgence de déminage.



Dans les situations de post-conflit, une fois la mission du DOMP achevée, il est possible que le soutien aux activités nationales se poursuive, avec l'aide de l'UNMAS ou du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) afin de renforcer les capacités des institutions nationales relatives à la lutte antimines et de concevoir des lois s'y appliquant. Dans ce genre de contexte, l'UNMAS et le PNUD sont souvent appelés à gérer des opérations liées à la lutte antimines.

Il arrive aussi que des partenaires et clients demandent à l'équipe de Lutte antimines de l'UNOPS de gérer des projets dépassant le cadre des actions contre les mines proprement dites. Il peut s'agir, par exemple, de s'assurer que certains espaces soient bien déminés, ou de se charger du déminage afin de pouvoir réaliser des travaux de développement de l'infrastructure ou de développement agricole.

Quelques exemples du travail de l'UNOPS dans le cadre de la lutte antimines sont disponibles sous les profils des pays suivants:

L'Afghanistan

L'usage massif et aléatoire de mines et munitions durant 30 années de conflit a fait de l'Afghanistan l'un des pays les plus affectés au monde.



En effet, le 11 mars 2010, 6 688 munitions dangereuses couvrant 660 kilomètres carrés et menaçant 110

communautés à travers le pays. De nouvelles zones dangereuses sont découvertes chaque année.

Les statistiques font état de 40 victimes par mois en moyenne. La plupart des victimes sont de sexe masculin, et plus de la moitié sont des enfants. Si le nombre de victimes a baissé, la pauvreté pousse les populations marginalisées à s'aventurer sur les champs de mines à la recherche de carburant ou de fragments de métal provenant de restes explosifs afin de les revendre. Les mines et les restes explosifs de guerre ne représentent pas uniquement une menace physique pour la population afghane, ils privent également les fermiers de leur source de revenus, créent des problèmes de logement, empêchent la réimplantation et le pacage du bétail.

Les détails du programme

Le programme antimines en Afghanistan (MAPA – Mine Action Programme in Afghanistan) est le nom sous lequel sont rassemblées les 40 ONG et organisations commerciales chargées des activités de lutte antimines dans le pays. Le Centre de coordination de la lutte antimines des Nations Unies en Afghanistan (UNMACA) est l'organisme financé par le Service de l'action antimines des Nations Unies chargé de la coordination de tous les services antimines à l'intérieur du pays. Le rôle de l'UNOPS en Afghanistan se manifeste à deux niveaux. Premièrement, il fournit des services de gestion afin de soutenir les activités de l'UNMACCA, ce qui comprend le recrutement de personnel spécialisé et l'achat de biens. Deuxièmement, il facilite la mise en application du programme à travers la gestion de contrats avec des partenaires, qu'il s'agisse d'ONG, d'organismes commerciaux ou de gouvernements.

Le MAPA fait l'objet d'un financement bilatéral et est financé par le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour l'action contre les mines (VTF - UNMAS Voluntary Trust Fund for Mine Action). Il traite de tous les éléments clés de la lutte antimines, dont la sensibilisation du public, le déminage (les études préliminaires, le marquage et le déminage lui-même), la destruction des stocks de mines, l'information de la population au sujet des risques auxquels elle est exposée et l'aide aux victimes.

Les résultats

En 2009, le MAPA a déminé 1 229 champs de mines and 121 zones de conflit, ce qui a permis de déclarer 282 communautés hors de danger. Cela représente au total 50 000 mines anti-personnel et 700 mines antichars, portant le nombre total de munitions dangereuses éliminées à plus de 15 000, champs de mines et champs de bataille compris. Le MAPA a également sensibilisé plus d'un millions d'Afghans aux risques liés aux mines, dont 65 pour cent sont des enfants.

Le MACCA assiste trois ministères à améliorer leurs services, leurs politiques et leurs dispositions quant aux personnes handicapées en Afghanistan. En 2009, plus de 35 000 Afghans ont suivi une formation de sensibilisation et le Parlement a adopté une loi nationale sur le handicap.



L'avenir

La stratégie de déminage de l'Afghanistan a pour priorité de mettre en œuvre les principes du Pacte pour l'Afghanistan et du traité d'interdiction des mines antipersonnel:

- D'ici Mars 2011, l'étendue de terres contaminées par les mines et les engins de guerre non explosés sera réduite de 70 pourcent
- D'ici la fin de l'année 2010, la totalité des munitions dangereuses, inutilisables et excédentaires seront détruites
- D'ici 2013, toutes les mines antipersonnel seront déblayées.

Chypre

Depuis 1974, Chypre est divisée en deux par une zone tampon contrôlée par la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP). Cette zone tampon occupe trois pour cent de la surface de l'île et comprend quelques-unes des terres agricoles les plus fertiles. Elle mesure 180 kilomètres de long et sa largeur varie entre trois mètres et sept kilomètres. Au cours du conflit opposant les Grecs aux Turcs chypriotes, les deux parties ont installé des champs de mines à l'intérieur et à l'extérieur de la zone tampon.

Les détails du programme

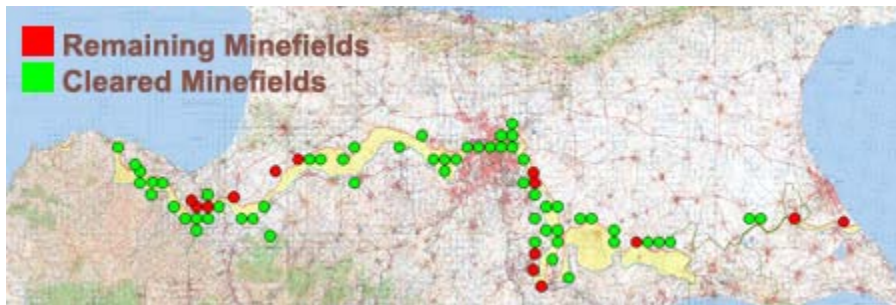
Le programme de lutte antimines à Chypre a commencé en 2004 et est mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) conjointement avec l'UNOPS et en étroite collaboration avec les forces de maintien de la paix des Nations Unies. Le programme de lutte antimines entre actuellement dans la phase finale de déminage à l'intérieur de la zone tampon grâce aux dons de valeur égale de la part du gouvernement chypriote et de l'Union européenne, représentant au total une somme de 6,84 millions de dollars.



L'UNOPS, pour le compte du Programme des Nations Unies pour le développement, propose plusieurs fonctions de soutien permettant le bon déroulement des opérations. L'UNOPS peut prendre en charge l'achat de biens et de services, la gestion de contrats, la gestion de programmes et le contrôle de qualité, l'administration financière et enfin, fournir du personnel hautement formé et spécialisé afin de réaliser le programme.

Les résultats

L'UNOPS a fait appel aux services de quatre équipes de déminage à la main, chacune comprenant 10 démineurs, un chef d'équipe et un infirmier. Au total, 83 pour cent des terres contaminées par les mines ont déjà été déblayés. Depuis 2004, 17 000 mines ont été détruites.



La Carte des terres chypriotes contaminées par les mines, janvier 2010

Le déminage de la zone tampon a facilité l'ouverture de plusieurs points de passage ayant permis d'accroître la mobilité des Chypriotes et de renforcer le développement économique des deux côtés. Le programme de lutte antimines a également permis d'assister les deux parties à remplir leurs obligations légales envers le Traité d'Ottawa, dont la Turquie et Chypre sont tous deux signataires.

Outre des capacités de déminage, le Centre de lutte antimines fournit des informations de base relatives aux risques liés aux mines aux membres du personnel militaire des Nations Unies, régulièrement amenés à travailler à proximité des champs de mines dans la zone tampon.

L'avenir

Certaines mines antichars disposent de dispositifs antimanipulation empêchant leur neutralisation. Ainsi, afin de garantir la sécurité des démineurs, toutes les mines sont extraites à distance, ce qui a fortement ralenti le processus de déminage. L'arrivée en 2010 d'une équipe de déminage mécanique contribuera grandement à l'accélération du processus et aidera le programme à atteindre son objectif qui vise à déminer entièrement la zone tampon d'ici 2011.

Il existe également des champs de mines en dehors de la zone tampon. Le programme tente donc d'obtenir d'autres financements et accords avec les autorités afin de déblayer ces champs de mines dans le but plus général de déminer l'ensemble du pays.

Le Liban

En raison de l'occupation israélienne au début des années 1980 et d'autres périodes de conflit antérieures dans le sud du pays, le Liban est infesté d'un grand nombre de débris de guerre dans les anciennes zones de conflit. Les mines et engins non explosés représentent toujours une menace considérable pour les communautés locales et le personnel militaire au Liban.



La guerre de 2006 entre Israël et le Hezbollah n'a fait que contaminer davantage le sud du pays. Si aucun nouveau champ de mines n'a été reporté, les armes à sous-munitions constituent à présent un nouveau danger. Les armes à sous-munitions non explosées menacent non seulement la sécurité des habitants locaux, des troupes des Nations Unies et des travailleurs humanitaires, mais également toute activité de développement et de reconstruction après les conflits.

En septembre 2006, 608 lieux de frappe de bombes à sous-munitions ont été confirmés, et en décembre 2008, ces chiffres sont passés à 1 061. Cela représente, selon les experts, 48,1 millions de mètres carrés de terres contaminées.

Les détails du programme

Reconnaissant la nature inquiétante de cette situation humanitaire, le Département des opérations de maintien de la paix a demandé au Service de la lutte antimines des Nations Unies l'envoi d'une équipe de spécialistes afin de soutenir le travail de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL).

En Juillet 2000, le Centre de coordination de la lutte antimines des Nations Unies a été constitué afin d'intervenir dans le cadre des activités sous mandat des Nations Unies. En 2001, grâce à un financement des Émirats arabes unis, des experts des Émirats arabes unis et du gouvernement libanais ont rejoint l'équipe, alors rebaptisée Centre de coordination de la lutte antimines du Sud-Liban. Son mandat lui permet de coordonner les activités de lutte antimines au sein de la zone de la mission FINUL, définie comme la région qui se situe sous le fleuve Litani. Les spécialistes évaluent sa superficie à 700 kilomètres carrés.

Immédiatement après la cessation des hostilités en août 2006, cinq organisations de lutte antimines ont commencé à intervenir dans la région grâce au financement du Fonds bénévole spécial des Volontaires des Nations Unies et à un don supplémentaire de la part des Émirats arabes unis. Ensemble, ils ont formé 25 équipes de dépollution de champs de batailles et huit équipes de neutralisation des explosifs et munitions.

Les résultats

Jusqu'à présent, presque 3 000 champs de mines ont été déblayés, rétablissant l'accès à environ 19 millions de mètres carrés de terres exploitables. Environ 125 000 mines ont été détruites, plus de 23 millions de mètres carrés de terres ont été déclarées dépolluées de toutes bombes à sous-munitions et presque 200 000 armes à sous-munitions et 44 000 engins explosifs de guerre ont été détruits.

Conséquence directe de ces activités de dépollution des terres, le nombre d'accidents causés par les restes explosifs de guerre par an a diminué de façon spectaculaire.

Toutefois, certaines zones du Sud-Liban sont toujours contaminées par les armes à sous-munitions et l'on identifie de nouvelles zones affectées car le temps ramène à la surface de nouvelles munitions.

L'avenir

Le projet principal de la FINUL est la création d'une frontière visible entre Israël et le Liban le long de la Ligne bleue internationalement reconnue. Environ 500 points de passage ont été identifiés le long de cette frontière et nécessitent la mise en place de tonneaux bleus servant de points de repères.

Cependant, les champs de mines bloquent l'accès à ces points de passage et des routes d'accès sûres doivent être créées. Pour des raisons de sécurité, les organisations civiles de lutte antimines ne peuvent pas intervenir dans ces zones pour le moment. Les équipes de déminage de la FINUL rétablissent actuellement l'accès à ces points de passage à travers les champs de mines.

Le Centre de coordination de la lutte antimines des Nations Unies, en collaboration avec le Centre de lutte antimines du Liban, contribue activement à l'élaboration de plans visant à dépolluer ces champs de mines, et fournit également des services de supervision de l'assurance qualité pour l'ensemble des activités de lutte antimines de la FINUL.

Le déblayage des terres affectées par les bombes à sous-munitions se poursuivra sous la direction du Centre de lutte antimines du Liban et avec le soutien du Centre de coordination de la lutte antimines des Nations Unies, ainsi que d'autres agences des Nations Unies et organisations non gouvernementales.

Le Népal

Une insurrection de dix ans qui a duré jusqu'en novembre 2006, a laissé le Népal contaminé par les mines et autres restes explosifs de guerre.

L'Armée népalaise a disséminé des champs de mines à 53 endroits différents et les experts estiment que 274 zones sont contaminées par des explosifs télécommandés en vue de protéger les installations militaires, les commissariats et l'infrastructure.

De nombreux engins explosifs improvisés utilisés par l'Armée maoïste, et dans une moindre mesure par l'armée et la police, ont également été dispersés à travers la campagne.

Lors de la signature de l'Accord de paix global en 2006, le gouvernement du Népal et le Parti communiste du Népal



(maoïste) sont parvenus à un accord concernant le stockage des armes et munitions de l'Armée maoïste dans les sept principales zones de cantonnement sous la surveillance des Nations Unies. Cet accord prévoit qu'ils signalent les champs de mines et les pièges de l'Armée népalaise posés durant les périodes de conflit en fournissant l'information nécessaire dans les 30 jours et en assurant la destruction des stocks de munitions et des caches d'engins explosifs improvisés dans les 60 jours.

En dépit du fait que les délais mentionnés par l'accord se soient rapidement révélés irréalisables, les deux parties sont tenues de respecter les engagements qu'elles ont pris.

Les détails du programme

La lutte antimines au Népal bénéficie du soutien du Service de la lutte antimines des Nations Unies (l'UNMAS) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (l'UNICEF), qui forment ensemble l'Équipe de lutte antimines de l'ONU locale (l'UNMAT). L'UNOPS met en œuvre des projets financés par l'UNMAS VTF et le Fonds d'affectation spéciale pour la paix au Népal (administré par le PNUD).



Toutes les activités de déminage au Népal sont effectuées par l'Armée népalaise et l'UNMAT. Le Népal soutient les opérations de déminage à travers des services de conseils techniques, d'assurance et de contrôle de la qualité ainsi qu'un ensemble complet de formations visant à développer les capacités techniques et de gestion de l'armée. Les opérations menées au Népal diffèrent de la plupart des autres activités de lutte antimines exécutées par l'UNOPS dans la mesure où ces dernières font appel aux services d'ONG et d'entreprises commerciales de déminage. La méthode utilisée au Népal contribue au développement des capacités locales et à l'appropriation nationale des activités.

L'UNMAT fournit également des services au gouvernement, plus particulièrement au Ministère de la Paix et de la Reconstruction, et les aide à renforcer leurs capacités d'appropriation nationale et encourage le pays à signer la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel.

Les résultats

Le 22 Mars 2010, 26 des 53 champs de mines avaient été déblayés. L'UNMAT collabore depuis 2007 avec l'Armée maoïste à la destruction des engins dangereux encore stockés dans leurs sept camps. Grâce à la coopération de l'Armée Maoïste et au soutien de la Mission des Nations Unies au Népal, ce travail a pu être terminé en décembre 2009 et plus de 52 000 munitions ont pu être détruites dans ces camps depuis 2007.

L'avenir

Le dernier champ de mines doit être déblayé en 2011 et le programme continuera à soutenir les activités de déminage de l'Armée népalaise jusqu'à cette date. En outre, il aura pour priorité d'apporter directement au gouvernement népalais des conseils techniques afin de l'aider à élaborer des mécanismes de coordination et à renforcer ses capacités à gérer toute menace résiduelle après 2011.

Le Soudan

Des décennies de guerre civile ont laissé le Soudan gravement contaminé par les mines et les restes explosifs de guerre. Le programme de lutte antimines au Soudan, soutenu par l'UNOPS, est le deuxième plus vaste programme de ce type dans le monde, avec un budget annuel estimé à 80 millions de dollars.

Situation de fond

Le Soudan est le plus vaste pays d'Afrique et l'un des plus divers. À l'exception d'une période de paix relative de 11 ans, le pays a été accablé par une guerre civile pratiquement ininterrompue depuis son indépendance en 1956 entre le nord du pays à majorité musulmane et le sud, animiste et chrétien.

Au début de l'année 2009, un accord de paix a été signé entre les principales parties intéressées. Cependant, 19 des 25 États du Soudan sont toujours affectés par les mines et restes explosifs de guerre à différents niveaux.



Les détails du programme

Le programme d'urgence de lutte antimines au Soudan a commencé en 2002 et a évolué de manière significative depuis la mise en place, en mars 2005, du Bureau de la lutte antimines des Nations Unies (UNMAO) au Soudan. Partie intégrante du Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (DPKO) et de la Mission des Nations Unies au Soudan (UNMIS), il a été créé dans le but de contribuer au maintien de la paix en fournissant une assistance aux activités humanitaires de déminage, des conseils techniques et un travail de coordination.

L'UNMAO poursuit ses activités de déminage des routes principales et des zones prioritaires affectées par les champs de mines et les restes explosifs de guerre afin de soutenir les activités humanitaires de développement et la sécurité des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

Le secteur de la sensibilisation au danger des mines mené par l'UNICEF poursuit ses activités de sensibilisation auprès de la population, particulièrement auprès des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des rapatriés et des communautés vulnérables.

Les projets d'assistance aux victimes poursuivent également leur évolution et organisent à présent des réunions mensuelles pour deux groupes de travail d'assistance aux victimes. Dans la but de développer les capacités nationales, l'UNMAO, en partenariat avec le PNUD, continue à fournir une aide précieuse à trois groupes nationaux de lutte antimines.



Les résultats

Parmi certaines des réalisations clés figurent:

- L'ouverture de plus de 38 000 kilomètres de routes
- Le déminage de plus de 56 millions de km carrés de terre
- La destruction de plus de 22 000 mines et plus de 850 000 engins explosifs de guerre
- La sensibilisation de 3,1 millions de personnes au sujet des mines
- L'ouverture de toutes les routes principales connues dans l'État du Nil bleu
- Le déminage de 75 pour cent de toutes les zones dangereuses connues dans la région du Nord

L'avenir

Afin d'aider le gouvernement soudanais à respecter les obligations de la Convention d'Ottawa, qui comprennent la destruction de toutes les mines d'ici avril 2014, l'UNMAO au Soudan a élaboré et adopté le Plan pluriannuel. La première phase de ce plan se termine au mois de juin 2011 et comprend certains points essentiels tels que le déminage de toutes les communautés gravement et moyennement touchées ainsi que la réappropriation des activités par les autorités nationales.

Territoire palestinien occupé

Depuis l'opération « Plomb durci » des Forces de défense israéliennes à Gaza début 2009, les habitants de la région vivent et travaillent dans des communautés contaminées par les restes explosifs de guerre. Le Service de la lutte antimines des Nations Unies (l'UNMAS), en association avec le PNUD, l'UNICEF et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires

(OCHA), a immédiatement assuré une présence sur le terrain afin de coordonner les activités de lutte antimines.

Les membres de la Mission d'évaluation technique sur le terrain ont réalisé que la principale menace envers la population nombreuse de cette région venait des restes explosifs de guerre enfouis sous les décombres des maisons et bâtiments détruits et sur les zones agricoles.



Les détails du programme

Face à cette grave menace humanitaire, cinq équipes de neutralisation des explosifs et munitions ainsi qu'une équipe de gestion de l'ONU ont été immédiatement mobilisées afin de constituer une équipe de lutte antimines des Nations Unies au Bureau de Gaza Office (l'UNMAT-GO) qui gère et coordonne les activités de lutte antimines.

Après la phase d'intervention d'urgence, l'UNMAT-GO a modifié ses activités à Gaza afin d'assurer une intervention plus soutenue, tout en garantissant l'intégration de la lutte antimines dans un plan de retrait des milliers de tonnes de décombres engendrés au cours du conflit.

L'UNMAT-GO s'est imposé comme élément essentiel du Plan pour le relèvement rapide et la reconstruction à Gaza, permettant ainsi aux communautés de retrouver leurs moyens de subsistance et leur liberté de mouvement.

L'UNOPS est le partenaire d'exécution de toutes les opérations de l'UNMAS à Gaza. Il fournit des services d'achats, de gestion de contrat et de ressources humaines.

Les résultats

Dix jours après son déploiement à Gaza, l'UNMAT avait déblayé toutes les principales voies d'accès aux routes et toutes les installations des Nations Unies, dont les entrepôts, les écoles, les cliniques, et les sites de distribution de l'aide humanitaire.



Le 1er Mars 2010, les équipes de l'UNMAT ont évalué la menace de contamination sur 1 632 sites en préparation de projets de retrait des décombres et de réhabilitation des routes. Plus de 1 500 de ces sites étaient des propriétés privées.

L'UNMAT-GO a déjà décelé 343 engins explosifs, dont environ la moitié a été découverte durant des activités de retrait des décombres. Soixante-et-onze d'entre eux étaient des mines

antichars M15 utilisées comme charges de destruction lors de la démolition de bâtiments, et 58 d'entre étaient des munitions au phosphore blanc.

Entre le 10 et le 17 mars 2010, les équipes de neutralisation des explosifs et munitions de l'UNMAT ont détruit dix munitions non explosées au phosphore blanc de 15 mm, en coordination avec toutes les autorités compétentes à l'intérieur de la bande de Gaza et Israël. Il s'agit d'un grand pas en avant pour le programme – ainsi que pour le système des Nations Unies dans son ensemble dans le Territoire palestinien occupé – dans la mesure où l'UNMAT-GO a pu importer des explosifs dans la bande de Gaza avec l'aide et l'approbation des autorités israéliennes. La destruction des munitions non explosées rassemblées jusqu'ici devrait prendre trois à quatre mois.

L'avenir

L'UNMAS rassemble actuellement des informations et consulte les autorités palestiniennes et israéliennes au sujet d'une grave menace potentielle et de la nécessité d'évaluer les besoins d'une éventuelle intervention antimines en Cisjordanie, West Bank, au Golan ou en Israël. Toute intervention dépend de la volonté politique et du soutien des autorités compétentes.